

■ **Chauffage Urbain de la Maladière S.A.**, à Neuchâtel, CH-645-1000427-2, achat, stockage et vente de combustibles et de chaleur, etc. (FOSC du 24.02.2003, p. 9). Baras Laurent n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Gnaegi Charles Frédéric, de La Chaux-de-Fonds, à Peseux, est membre du conseil d'administration et en outre directeur, avec signature collective à deux. 'PricewaterhouseCoopers SA' n'est plus réviseur. Réviseur: 'Fiduciaire Muller et Christe S.A.', à Neuchâtel.

Journal no 86 du 13.01.2005  
(02648450 / CH-645.1.000.427-2)